

consommation, pourra obtenir la résolution du contrat de vente conclu avec le Vendeur professionnel, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par un écrit sur un autre support durable, si, après avoir enjoint, selon les mêmes modalités, le Vendeur professionnel d'effectuer la livraison dans un délai supplémentaire raisonnable, ce dernier ne s'est pas exécuté dans ce délai.

L'Acheteur consommateur est également informé du fait que le contrat de vente conclu avec le Vendeur professionnel sera considéré comme résolu à la réception par le Vendeur professionnel de la lettre ou de l'écrit l'informant de cette résolution, à moins que le Vendeur professionnel ne se soit exécuté entre-temps.

Conformément au dernier alinéa de l'article L.138-2 du Code de la consommation, il est indiqué à l'Acheteur consommateur qu'il peut immédiatement résoudre le contrat de vente lorsque le Vendeur professionnel refuse de livrer le bien ou lorsqu'il n'exécute pas son obligation de livraison du bien à la date ou à l'expiration du délai prévu au premier alinéa de l'article L. 138-1 du Code de la consommation et que cette date ou ce délai constitue pour l'Acheteur consommateur une condition essentielle du contrat.

Les produits voyagent aux risques et périls de l'acquéreur auquel il appartient de vérifier l'état de la marchandise au moment de la livraison. L'acquéreur signalera au transporteur tout dommage apparent sur le bon de livraison et informera notre société dans un délai de 48 heures.

Il est impératif de détailler les dommages dus au transport sur le bon d'émargement du transporteur.

Les réserves émises doivent décrire l'état de l'emballage ainsi que l'état de la pièce tout en la nommant.

Ex : emballage endommagé - Porte pliée et enfoncée durant le transport.

Toute contestation sur la livraison du produit commandé doit être faite à réception de la commande ou à défaut dans les sept jours ouvrables suivant cette livraison s'il s'avérait qu'elle ne correspondait pas à l'intitulé de la commande. Toute contestation devra être accompagnée du renvoi, dans son emballage d'origine et aux frais du client, du produit incriminé.

Dans ce cas, et dans ce cas seulement, notre société s'engage à renvoyer, à ses frais le produit correspondant à l'intitulé de la commande.

Toute contestation non accompagnée du renvoi du produit ne pourra être prise en compte.